



QUESTIONNAIRE DE SANTÉ



Centre Aquatique du
Giennois



Communauté
des Communes
Giennaises



Regard sur les loisirs

Pour les personnes majeures : Depuis le 1^{er} juillet 2017, un certificat médical est exigé pour une première inscription. Pour le renouvellement, un certificat est requis tous les 3 ans. Entre temps, vous devez remplir et retourner le questionnaire de santé ci-joint avec votre inscription.

Pour les mineurs : remplir le questionnaire médical pour mineur.

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical avant la fin de validité de votre certificat initial, pour renouveler votre inscription aux activités.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*

Durant les 12 derniers mois

1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?

OUI NON

2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?

OUI NON

3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?

OUI NON

4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?

OUI NON

5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?

OUI NON

6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?

OUI NON

À ce jour

1. Présentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur à la suite d'un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?

OUI NON

2. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?

OUI NON

3. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?

OUI NON

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : pas de certificat médical à fournir. Simplement retournez le présent document daté et signé au centre aquatique.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez- lui ce questionnaire renseigné.